

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport ⊕ : 10BP 250 Cotonou

2: (229) 21 32 38 43; Fax: 21 32 41 88 web: www.enseignementsecondaire.gouv.bj

Cotonou, le 23 août 2026

N 368 /DPAF/MESTFP/SD

Α

Monsieur le Directeur Général de l'ORTB (Att. Directeurs de la radio diffusion et de la télévision nationale)

Cotonou

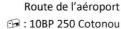
BON DE COMMANDE

Je viens passer commande pour la diffusion à la radio et à la télévision nationale du communiqué ci-joint relatif à l'organisation d'un test de sélection complémentaire sur poste, des Aspirants au Métier d'Enseignant.

Zakariyaou ABOUDOU MAMAM

Directeur de la Planification, de

l'Administration et des Finances



: (229) 21 32 38 43; Fax: 21 32 41 88web: www.enseignementsecondaire.gouv.bj



N° 036/MESTFP/DC/SGM/DESG/SA

COMMUNIQUÉ RADIO TÉLÉ DIFFUSÉ

Du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

(A passer deux fois dans la journée, du vendredi 23 août au lundi 02 septembre 2024)

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2024-2025, il est envisagé le renforcement de la base de données des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) de l'enseignement secondaire général, par l'organisation d'un test de sélection complémentaire sur poste, des AME dans les disciplines suivantes :

- Français (option Lettres Modernes ou Linguistique);
- Mathématiques (option Mathématiques);
- Physique-Chimie-Technologie;
- Philosophie;
- Allemand;
- Espagnol;
- Economie:
- Education Physique et Sportive ;
- Economie Familiale et Sociale ;
- Histoire-Géographie;
- Anglais.

A cet effet, les opérations d'inscription se dérouleront du samedi 24 août au lundi 02 septembre 2024 et se feront obligatoirement en deux phases :

- la première phase consiste en une inscription en ligne via le lien https://officebac.educmaster.bj;
- la seconde phase qui intervient après l'inscription en ligne consiste à déposer dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP), un dossier physique constitué de :

- la fiche d'inscription sur la plateforme https://officebac.educmaster.bj;
- une photocopie légalisée du diplôme académique ;
- une photocopie légalisée du diplôme professionnel, s'il y a lieu ;
- une photocopie de l'acte de naissance sécurisée.

Ne seront pas retenus sur la liste des candidats, les postulants qui n'auront pas respecté les deux phases d'inscription.

Peuvent faire acte de candidature :

- en Mathématiques et en PCT : les titulaires de DUES, Licence, Maitrise,
 Master, BAPES ou CAPES en Mathématiques ou en PCT;
- en Français : les titulaires de DUEL2, Licence, Maîtrise, Master, BAPES ou
 CAPES en Lettres Modernes ou en Linguistique ;
- en Philosophie, Allemand, Espagnol, Histoire-Géographie et Anglais : les titulaires de Licence, Maitrise, Master, BAPES ou CAPES dans ces disciplines;
- en EPS : les titulaires de Licence, Maitrise, Master, CAPAEPS ou CAPEPS
 en Education Physique et Sportive ;
- en Economie et EFS : les titulaires de maîtrise, Master, BAPES ou CAPES dans ces disciplines.

Par ailleurs, le test étant destiné à renforcer la base de données, l'admission à ce dernier ne donne pas droit systématiquement au redéploiement.

Les matières concernées par le test de sélection sont constituées d'une épreuve de culture générale et d'une épreuve de spécialité dans le domaine de formation de chaque candidat (niveau classes de premier cycle secondaire pour les titulaires de DUES, DUEL, licence et de BAPES et niveau classes de second cycle secondaire pour les titulaires de maîtrise, master et CAPES).

Fait à Cotonou le

2024

Ministre des Enseignements Secondaire,

Technique et de la Formation Professionnelle